



Clin d'oeil

BULLETIN MUNICIPAL DE LONGUEVILLE

DÉCEMBRE 2023



*Bonnes Fêtes
de fin d'année !*



Jack LELEGARD
Maire de Longueville

Edito

Chères Longuevillaises, chers Longuevillais,

Nous vivons une période d'incertitude dans un monde égoïste, nous voyons des conflits apparaître qui risquent de nous entraîner vers des lendemains dramatiques. La planète elle-même s'essouffle et nous le montre avec des changements climatiques entraînant de graves perturbations.

Nous sommes sceptiques quant à la volonté de ses dirigeants de résoudre ces problèmes, ils sont plus occupés par leurs affaires, à satisfaire leurs électeurs ou trouver des alliances en vue des futures élections.

Les multinationales sont obnubilées par la puissance financière dont elles profitent au détriment du partage. Pouvons-nous faire confiance aux technocrates ? Nous en doutons au vu de l'expérience de l'Europe dont l'administration tatillonne continue d'amenuiser le pouvoir des politiques territoriaux, et notre pays continue dans ce sens en créant de nouvelles instances sans en supprimer.

Néanmoins vos élus locaux assument leurs responsabilités et malgré quelques intimidations, ils continueront de le faire pour votre bien-être.

Osons espérer que le pessimisme actuel entretenu par les médias puisse évoluer vers un optimisme serein où la raison retrouvera sa place pour le mieux-être de la planète et de tous.

Ce sont les vœux de votre municipalité mais aussi vœux de santé, de réussite de vos projets, de bonheur et de joie de vivre pour vous et vos proches. Vœux que nous nous ferons une joie de vous présenter **le mardi 9 janvier 2024 à 19 heures à la salle polyvalente** lors d'un moment de convivialité.

Bien cordialement à vous,
Jack LELEGARD

Directeur de la rédaction & de la publication Jack LELEGARD
Rédaction Équipe municipale de Longueville
Crédits photos Ville de Longueville - sauf mention
Conception graphique / Mise en page Diapazons Communication
Impression Imprimerie Lecuirot - Tirage 500 exemplaires

Travaux

LA FIBRE

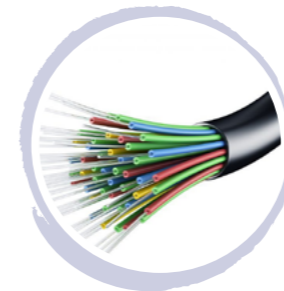
La fibre arrive !

Annoncée depuis plusieurs années, la fibre optique sera disponible dans notre commune en 2024, les travaux sont en cours. L'objectif du syndicat départemental Manche Numérique est de raccorder l'ensemble des habitants du département à l'horizon 2025. La connexion Internet à très haut débit n'est pas qu'un simple confort. Elle est nécessaire pour les entreprises ou les télétravailleurs et devient un élément d'attractivité important.



Qu'est-ce que la fibre ?

La fibre optique est un fil de verre ou de plastique plus fin qu'un cheveu qui transporte de grandes quantités de données numériques à la vitesse de la lumière sur de grandes distances. La fibre optique permet des débits beaucoup plus élevés que les fils de cuivre du téléphone.



Quelles différences entre la fibre optique et le cuivre actuel ?

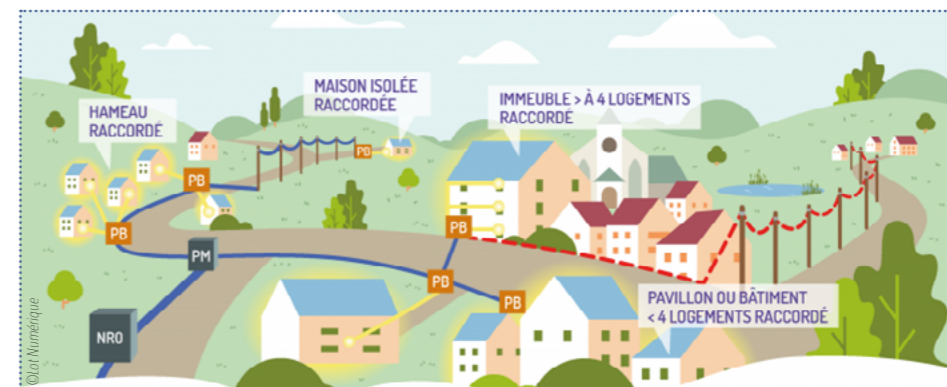
Le cuivre et la fibre sont deux technologies distinctes. Le réseau internet actuel passe par le réseau en cuivre classique déployé par Orange (anciennement France Télécom) afin d'introduire le téléphone dans les foyers dans les années 50. Dans un réseau de ce type, tous les services (internet, téléphone, télévision) se partagent la même bande passante, ainsi les usages simultanés peuvent provoquer des ralentissements. Plus votre logement est éloigné du central téléphonique, plus votre débit est dégradé. La fibre optique ne pâtit pas des problèmes de perte liés à la distance, elle autorise des débits plus élevés que le cuivre, sa bande passante est quasi illimitée. C'est un réseau pérenne.

La construction du réseau

Dans le département, aucun opérateur privé n'a manifesté d'intérêt pour déployer un réseau de fibres optiques jusqu'à l'habitant. Afin d'éviter une fracture numérique, le syndicat Manche Numérique assure la construction du réseau sur l'ensemble du territoire. Toutes les habitations, quel qu'en soit le type, seront raccordées. Le financement du réseau provient en grande partie des collectivités (communauté de communes, département, région, état et Europe) ainsi que du privé.

Dans la mesure du possible, la construction du nouveau réseau utilise au maximum les réseaux déjà existants en aérien (électricité et téléphone par le réseau cuivre actuel) ou souterrain (mutualisation de fourreaux). Dans le premier cas, si nécessaire Manche Numérique réalise des travaux de génie civil, comme l'ajout de poteaux.

Actuellement, nous en sommes au déploiement des câbles qui contiennent la fibre optique. Dans un deuxième temps, des raccordements seront nécessaires, on parle de soudure optique. Après la construction, il y aura une phase de vérification, puis la commercialisation, dont nous ne connaissons pas encore la date. Dès qu'elle sera connue, nous vous informerons afin que vous puissiez prendre contact avec un opérateur commercial (Orange, Free, SFR, Bouygues Telecom, Nordnet ...).



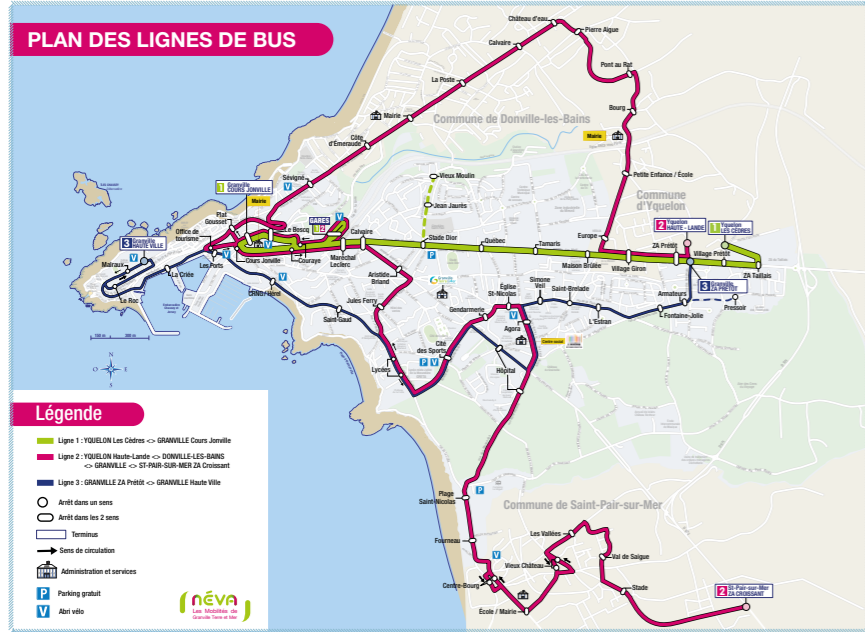
Au sommaire

- > LA FIBRE p.3
- > TRANSPORT NEVA p.4
- > VIE SCOLAIRE p.5
- > MIEUX VIVRE ENSEMBLE p.6-7
- > ENTREPRISE VIMOND p.8-9
- > VIE ASSOCIATIVE p.10
- > LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS p.11
- > LES ÉVÉNEMENTS À VENIR p.12



N'évadez-vous !

La Communauté de communes **Granville Terre & Mer** développe des offres de mobilités **Neva** permettant de se déplacer plus facilement.



Le réseau de bus urbain NEVA propose trois lignes régulières gratuites :

- Ligne 1** : Yquelon Les Cèdres <-> Granville Cours Jonville
- Ligne 2** : Yquelon Haute-Lande <-> Donville-les-Bains <-> Granville <-> Saint-Pair-sur-Mer
- Ligne 3** : Granville ZA Pretot <-> Granville Haute-Ville

Ces 3 lignes sillonnent le territoire du **lundi au samedi, de 7h15 à 19h15, à horaire fixe toute l'année** selon un rythme différent par ligne : toutes les 30 minutes pour la **ligne 1**, toutes les 40 minutes pour la **ligne 2** et toutes les heures pour la **ligne 3**. La flotte est composée de bus à énergie propre (*biocarburant ou hybride*).

Deux autres lignes de bus interurbaines et gratuites sont expérimentées tous les samedis dans les deux sens : la **ligne 4** de la Haye Pesnel à Granville et la **ligne 7** de Cérences à Granville

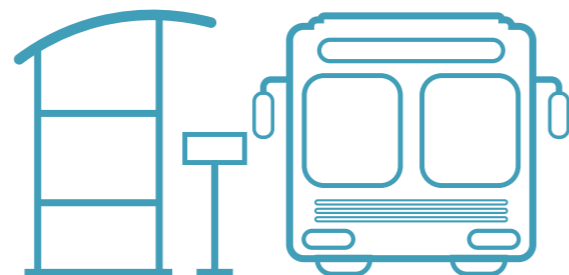
> **La ligne 4 dessert** : La Haye-Pesnel <-> Folligny <-> Saint-Sauveur-la-Pommeraye <-> Saint-Jean-des-Champs <-> Saint-Planchers <-> Granville

(Correspondance avec la ligne 1 : ZA du Taillais vers le Cours Jonville)

> **La ligne 7 dessert** 6 communes, à raison de 5 allers-retours dans la journée : Cérences <-> Bréhal <-> Coudeville-sur-Mer <-> Bréville-sur-Mer <-> Donville-les-Bains <-> Granville

Conçue pour répondre à vos besoins de déplacements familiaux et de loisirs, la **ligne 7** vous permet notamment de vous rendre au marché de Granville, par la voie douce qui mène au Cours Jonville depuis l'arrêt "Gare". Elle facilite également l'autonomie des jeunes, qui peuvent accéder par exemple à la Cité des Sports de Granville grâce aux correspondances avec les lignes de bus NEVA **n°1 et 2**, et aux différentes activités culturelles et sportives de Bréhal.

Complémentaire de la ligne 305 Nomad, cette ligne 7 est également connectée (*autant que possible*) aux trains Nomad vers Paris, Caen et Rennes.



Activités et projets pour l'année scolaire 2023-2024

Activités sportives :

- **Cycle Natation** : Du 11 septembre au 22 septembre pour les CE2, CM1 et CM2 / Du 13 au 24 mai 2024 pour les MS, GS/CP et CE1
- **Rugby (Coupe du monde)** : Un cycle de 8 séances en co-intervention avec les éducateurs du RC Granville s'est déroulé pour les classes de CM1 et CM2, tous les jours entre le 28 septembre et le 10 octobre. Un tournoi inter-écoles a eu lieu le vendredi 20 octobre toute la journée.
- > *En attente d'un accord de prise en charge* :
- **Tennis** : demande de cycle pour les PS/MS, les CM1 et les CM2
- **Basket** : demande de cycle pour les GS/CP, les CE1 et les CE2
- **Cycle « Voile »** au printemps pour les CM2

Rencontres sportives pour les maternelles : Rondes et chants dansés et Maternathlon.
Information USEP : Label «**génération 2024**» renouvelé.

Spectacles Archipel pour toutes les classes :

- Le 4/12/2023 : GS/CP, CE1 et CE2 iront voir le spectacle « Petite galerie du déclin »
- Le 18/03/2024 : CM1 et CM2 iront voir « Et les 7 nains »
- Le 16/04/2024 : TPS/PS et MS iront voir « Panoramique n°2 »

« École et cinéma » :

- Projection du 1er film du dispositif le 23 novembre 2023
- **Cycle 2** « Wallace et Gromit : les inventuriers »
- **Cycle 3** « Katia et le crocodile »
- **Autres films prévus** : « Ernest et Célestine » et « Les Burlesques » pour le cycle 2. « Le roi et l'oiseau » et « Swing » pour le cycle 3

Un Séjour de 3 jours/2nuits à la «**Villa Eole**» pour les classes de GS/CP et de CE1 sera organisé ainsi qu'un cycle équitation.

Une grande exposition de fin d'année se déroulera à la salle de convivialité d'Yquelon les jeudi 27 et vendredi 28 juin 2024 avec participation de la chorale des maternelles le vendredi.

Point sur les effectifs de rentrée

Effectifs à la rentrée 2023
 143 élèves répartis sur 7 classes et deux sites

SITE D'YQUELON :

- TPS/PS Cécile TISON : 20 + 3 arrivées en janvier
- PS/MS Sophie MALLEGOL : 20
- GS/CP Valérie ELLOY : 20
- CM1 Marie-Anne LENOEL : 20
- CM2 Antony AMIOT : 22

SITE DE LONGUEVILLE :

- CE1 Aurélie AMIOT : 20
- CE2 Johnny ACHER : 21



Le nouveau directeur M. AMIOT



« Bonjour, je m'appelle Antony AMIOT, je suis le nouveau directeur de l'école Jean Moulin du RPI Yquelon Longueville depuis le 1er septembre. Je suis enseignant depuis 20 ans et je suis arrivé au RPI à Longueville il y a 15 ans pour faire tout d'abord un remplacement de congé maternité, et devenir ensuite complément de direction et de collègue travaillant à 75%. Depuis 6 ans, je suis titulaire à temps complet à l'école, d'abord en charge des GS-CP à Longueville pendant 3 ans puis des CM2 à Yquelon jusqu'à aujourd'hui.

Papa de 2 enfants, je suis marié à une collègue de Longueville ! Ma passion principale est le sport aussi bien dans la pratique que dans l'encadrement. Devenu directeur de l'école suite au départ à la retraite de Nathalie SAJAN, j'espère être à la hauteur de mes prédécesseurs. »

Le nouvel instituteur M. ACHER



« Bonjour, je m'appelle Johnny ACHER. Je suis l'enseignant de la classe de CE2 de l'école Jean Moulin. Je vis à Granville. En dehors de l'école, je pratique du sport et je m'intéresse aux actualités sportives notamment celles du football ainsi qu'aux événements scientifiques : l'astronomie, la physique et la chimie dont j'ai obtenu une licence. »

Bien vivre ensemble

Les comportements indécents de quelques-uns sont sources d'une gêne pour l'ensemble des habitants. En témoignent certaines récriminations reçues par le Maire. Certes, son pouvoir de police judiciaire l'autorise à appliquer les sanctions prévues par la loi. Veillons plutôt à respecter certaines règles simples de bon voisinage.

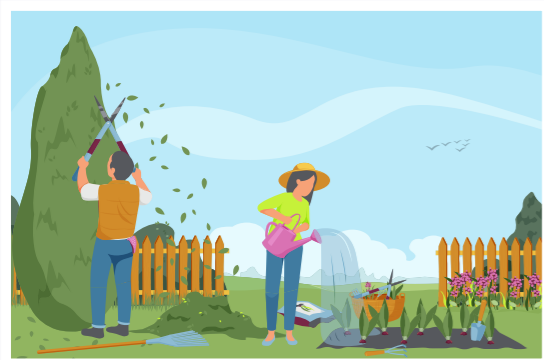
Bruits de voisinage

- Il s'agit des nuisances sonores liées aux comportements et aux activités.
- > Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être utilisés que :
 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
 - le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
 - le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00
 - > Les cris d'un animal domestique sont considérés comme trouble sonore dès qu'ils sont répétitifs, durables et portent atteinte à la tranquillité publique.
 - > On parle de tapage nocturne entre 22h et 7h du matin ; il peut faire l'objet d'une amende.



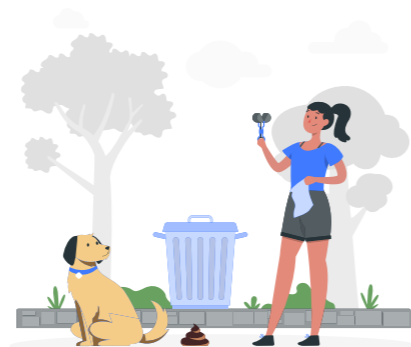
Nature, jardins et lieux publics

- > Les arbres, arbustes et haies doivent être plantés à une distance minimale de la ligne séparative entre deux propriétés : 0,50m pour les arbustes ne dépassant pas 2m et 2m pour ceux qui sont destinés à dépasser 2m.
- > Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (électricité, téléphone) et l'éclairage public.
- > Il est interdit de tailler et d'abattre des arbres situés dans et le long des parcelles agricoles entre le 16 mars et le 15 août (nouvelle PAC 2023)
- > Les riverains, propriétaires ou locataires doivent nettoyer les trottoirs : désherbage, balayage des feuilles mortes.
- > L'emploi des pesticides est interdit.
- > Bien que couramment pratiqué le brûlage des végétaux est interdit, que ce soit avec un incinérateur ou à l'air libre.



Animaux

- > La divagation des animaux est interdite sur la voie publique. Le maire est habilité à intervenir et les animaux capturés seraient mis en fourrière.
- > Les déjections canines doivent être ramassées par le propriétaire de l'animal. Tout contrevenant est passible d'une contravention.

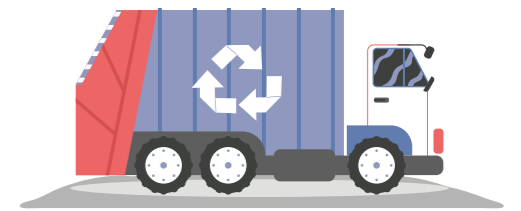


Déchets

Tout dépôt sauvage d'ordure ou de débris de quelque nature que ce soit est strictement interdit.

Le ramassage des ordures ménagères relève de la compétence de **GTM**. Il est effectué le lundi après-midi toute l'année. En cas de jour férié le ramassage est décalé au lendemain.

Les conteneurs doivent être enlevés rapidement après le passage du véhicule de collecte. Certains lieux ne sont pas accessibles au camion de collecte. C'est le cas à La Fissadamerie et au chemin de La Souquetière. Il est rappelé aux habitants concernés de bien vouloir récupérer leurs conteneurs avant midi le lendemain du ramassage.



Des conteneurs destinés à la collecte du verre, du plastique, des papiers et cartons sont à disposition près du terrain de tennis. Les précisions concernant le tri sélectif entre les conteneurs jaunes (plastiques et papiers) et verts (verre) vous ont déjà été indiqués par ailleurs. Les autres déchets sont à déposer en déchetterie.

Deux sites sont à votre disposition : à **Granville (Mallouet)** et à **Bréhal**.

Rappel sur les horaires d'ouverture des déchetteries

La déchetterie de Bréhal est équipée d'un système de contrôle d'accès. Des barrières levantes s'actionnent sur présentation d'une carte, ce badge est nominatif et gratuit. Vous pouvez le retirer à la Mairie de Longueville aux heures habituelles d'ouverture.

» Déchetterie de Granville

	HIVER : du 1 ^{er} octobre au 30 avril		ÉTÉ : du 2 mai au 30 septembre	
Lundi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	Fermé		9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00

Fermé le dimanche et jours fériés

» Déchetterie de Bréhal

	HIVER : du 1 ^{er} octobre au 31 mars		ÉTÉ : du 1 ^{er} avril au 30 septembre	
Lundi	Fermé	16h00 - 19h00	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h30	Fermé	Fermé	
Mercredi	10h00 - 12h30	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 17h30
Jeudi	Fermé	16h00 - 18h00	Fermé	14h00 - 17h30
Vendredi	Fermé	16h00 - 19h00	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	10h00 - 12h30	Fermé	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00

Fermé le dimanche et jours fériés

Historique de l'entreprise

En 1989, **Jean-Louis VIMOND** s'installe à Donville les Bains comme récupérateur de déchets métalliques et divers. 10 ans plus tard **Eric LEGRAND** arrive et travaille à ses côtés. En 2004 la partie récupération est cédée à GDE et à la SPHERE ensuite.

En 2007, Eric LEGRAND et son épouse (*filles de Jean-Louis VIMOND*) reprennent l'entreprise de 10 salariés, développent le négoce de matériaux et rejoignent la franchise « **TOUT FAIRE** » en 2008.



Une référence régionale

Actuellement VIMOND MATERIAUX est la référence régionale en aménagements extérieurs et produits métallurgiques pour le bâtiment (*charpente et bac acier*). Sa distribution rayonne jusqu'à **Saint Malo, Rennes et Caen**.

Au sein des sites vous découvrirez des showrooms extérieurs innovants. Pour l'aménagement paysager de votre jardin vous aurez l'embaras du choix selon votre créativité et pourrez aussi être orientés vers un paysagiste professionnel. Les immenses centres de stockage permettront une réalisation rapide.



L'entreprise prospère, l'espace donvillais devient trop petit et en 2015 **VIMOND MATERIAUX** s'installe à Longueville sur une surface de **30 000 m²**.

S'ensuit le développement des agences d'**Avranches** et de **Cherbourg**.

Et en 2024 un nouveau site ouvrira ses portes à Saint Lô.

« La force du choix et l'esprit de service »

Tel est le slogan de l'entreprise. Elle réalisera vos aménagements extérieurs pour vous permettre de vivre en osmose avec la nature.

Notre commune se félicite de la réussite de **VIMOND MATERIAUX** qui emploie **55 salariés dont 30 à Longueville** où se trouve le siège social de la société. Le chiffre d'affaires d'aujourd'hui dépasse les **30 millions d'euros** alors qu'il était de 5 millions d'euros en 2007.



VIMOND
MATERIAUX
LA FORCE DU CHOIX, L'ESPRIT DU SERVICE

Votre spécialiste en Aménagement Extérieur

Toute l'expertise de nos équipes, des propositions adaptées, des devis personnalisés.

188 pages d'inspirations !

Notre catalogue 2023 Aménagement Extérieur est disponible en agence et sur vimondmatériaux.com

GRATUIT

Show-room
Découvrez nos expos dans chacune de vos 3 Agences !

AVRANCHES
Ponts-sous-Avranches
Z.I. du Maudon

CHERBOURG
Sideville
Route d'Hardinvast

GRANVILLE
Longueville
Z.A. les Delles

Ouverts du lundi au vendredi 8h à 12h - 13h30 à 18h30 • Samedi 8h à 12h - 14h à 17h30

www.vimondmatériaux.com

L'association des parents d'élèves de l'école Jean Moulin Yquelon Longueville

Association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants.

BILAN DE L'ANNÉE 2022-2023

Cette année encore, différentes actions mises en place par l'APE ont permis aux enfants de profiter de nombreuses activités et sorties pédagogiques tout au long de l'année pour tous les élèves : Cinéma, spectacles à l'Archipel, abonnements à des magazines, spectacle de Noël avec cadeaux et goûter. Et aussi pour certaines classes : cirque, découverte du judo, de l'escalade, du mini tennis, visite de l'aquarium de St Malo, de l'abbaye de la Lucerne. Et un séjour vélo pendant 3 jours pour les CM1 et CM2. Ceci pour un coût total de 11 000 €.

PROJETS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Les projets pédagogiques seront encore nombreux cette année (cf. article sur l'école) et l'APE continuera d'y contribuer financièrement tout en finançant les abonnements à des magazines, le goûter et les cadeaux de Noël, le goûter du Carnaval pour tous les élèves, soit pour l'ensemble un budget prévisionnel de 10 000 €.

Continuer à se mobiliser pour les enfants...

Des actions sont et seront mises en place par l'APE pour financer ces projets telles que :

- Le calendrier 2024 livré avant les vacances de Noël 2023
- La vente de gâteaux BIJOU en février 2024
- La tombola en avril 2024
- Le barbecue et le spectacle de chorale le 28 juin 2024
- La vente de gâteaux et de pots de caramel au beurre salé chaque vendredi des vacances scolaires

La mobilisation de tous (parents, mairies, citoyens, commerçants...) est primordiale pour pouvoir continuer à offrir des moments de bonheur aux enfants. Vous pouvez nous contacter sur : ape.longueville-yquelon@laposte.net



Le bureau se compose de 8 membres (de gauche à droite sur la photo)

Elodie LEROUXEL (vice-trésorière), Séverine BOUDANT (membre), Amandine BELLISSOR (présidente), Mélanie HERAUVILLE (membre), Alexandra HAVIN (trésorière), Pierre-Yves LEGALL (membre), Anne-Sophie AMATO (vice présidente), Paul DUREL (secrétaire)

Vie Associative

Vente de gâteaux maison et pots de caramel beurre salé



Afin d'aider à financer les projets pédagogiques de l'école JEAN MOULIN, l'APE Longueville Yquelon organise une vente de gâteaux maison (1 €) et de pots de caramel beurre salé (4 €)

À l'école d'YQUELON (devant la cour des grands) de 16h20 à 18h30

vendredi 22 décembre 2023
vendredi 23 février 2024
vendredi 19 avril 2024
vendredi 28 juin 2024

Aussi, nous sommes à la recherche de pots de confiture « Bonne Maman ». Si vous en avez dans vos placards, merci d'en faire don à l'APE.

Vous pouvez les déposer à l'école auprès des enseignants.

Merci pour votre participation

Comité de jumelage Longueville / Piddlehinton et Labergement Sainte Marie

L'année 2023 a été marquée par le trentième anniversaire de notre jumelage avec Piddlehinton. Nous vous avons relaté dans le précédent Clin d'oeil les festivités auxquelles il a donné lieu lors de la réception de nos amis anglais en compagnie de quelques abergers.

Le 2 juillet s'est déroulée notre traditionnelle journée récréative de printemps : petite randonnée le matin, déjeuner avec gigots à la broche, puis pétanque et jeux de cartes. Comme d'habitude ce fut une journée sympathique et animée.

Notre prochaine assemblée générale est prévue en début d'année. Vous trouverez la date dans votre boîte aux lettres et nous espérons que de nouveaux membres viendront se joindre à nous.

L'année 2024 va nous permettre de retrouver nos amis des deux villages jumelés avec le notre. Au printemps nous accueillerons ceux de Labergement, et en septembre, nous traverserons la Manche pour rejoindre Piddlehinton.

« Ruines Du Guesclin » ?

Cette appellation interroge. Quel lien peut-il exister entre ce lieu et l'illustre chevalier ? Cette dénomination s'est transmise oralement de générations en générations par les habitants des environs sans qu'aucun lien historique ne soit vérifié à ce jour. Cependant le chemin qui mène à ces vestiges s'appelle « chemin Du Guesclin » selon le cadastre de Longueville : il reliait autrefois le manoir

à l'église qui renferme le blason de la famille Du Guesclin. Celui-ci n'est certes pas là par hasard. On sait que Bertrand Du Guesclin a beaucoup chevauché dans la région et qu'il avait acquis en 1376 la seigneurie de Maisy, qui comprend la Haye Pesnel et ses environs.

Le document le plus ancien concernant le site date de 1613 : un acte de vente entre Christophe de Mary et Thomas Alleaume, futur Vicomte de Granville. Le lieu s'appelle alors La Meauffe. Christophe de Mary l'avait acquis en 1580 d'un certain Jean Lair, sieur du Buisson. Deux siècles nous séparent des Du Guesclin... Notons que l'orthographe est fluctuante selon les documents : la Miauffre sur le cadastre Napoléonien, la Meauffre sur la carte d'état major, la Meaufle sur d'autres.

Maisons Paysannes de la Manche : manche@maisons-paysannes.org

Pour faire partie du collectif de bénévoles, contacter Claudine Confolent : claudine.confolent@gmail.com



De sympathiques bénévoles nous ont rejoints le 7 octobre dernier pour poursuivre le défrichage et l'exploration de ces mystérieux vestiges et préparer un évènement surprise pour 2024.

L'amicale des chasseurs

Outre la chasse à proprement parler, l'amicale des chasseurs participe à de nombreuses actions de protection de la nature et de notre environnement : régularisation des nuisibles, en particulier des renards de plus en plus nombreux dans notre commune, réimplantation de faisans dans le cadre d'une opération nationale de repeuplement de gibiers, opérations de nettoyage, de débroussaillage, de plantation d'arbres, telle la participation à l'opération Nature Propre en mars dernier.

Cependant Gervais MARIE, président de cette association de huit chasseurs s'interroge sur son avenir. En effet, la surface du territoire de chasse diminue et certains membres envisagent d'arrêter la chasse. Il espère maintenir cette association efficace dans notre commune depuis de nombreuses années.

En 2024 la date du vide grenier est fixée au 12 mai.

Les événements passés



Les marchés d'été

L'été de cette année a été pluvieux et le temps a quelque peu perturbé nos marchés des jeudis, puisqu'il a même fallu en annuler un. Pour autant, nombre de longuevillais ont eu du plaisir à se retrouver à cette occasion sur la place du village. L'animation musicale, différente chaque semaine, a permis une chaleureuse ambiance malgré le temps maussade.

Commémoration du 11 novembre

L'hommage traditionnel « aux enfants de Longueville morts pour la France » a été rendu devant le monument aux morts où sont gravés les noms des longuevillais tombés au combat. Pendant la cérémonie organisée par l'union nationale des anciens combattants, le colonel Hervé PEYRE assisté du général de gendarmerie Patrick TOURON a décoré Yves GEFFRAY, longuevillais de longue date, en lui remettant le diplôme et la décoration de porte-drapeau.

Après avoir participé pendant deux ans à la guerre d'Algérie, Yves a choisi de continuer à servir son pays en s'engageant dans la gendarmerie. Il a commencé cette carrière dans l'Algérie saharienne, l'a poursuivie en Normandie en particulier comme commandant de brigade à Bréhal, et terminée au groupement de Caen. Il file maintenant une retraite bien méritée dans notre village en compagnie d'Annick, son épouse depuis soixante ans. Il s'est engagé dans la vie de notre commune en siégeant comme conseiller municipal pendant deux mandats et en participant à plusieurs associations.

Les enfants de l'école ont participé à la dépose de fleurs devant le monument aux morts. Ils ont ensuite chanté une émouvante Marseillaise sous la direction de leurs professeurs, Aurélie AMIOT et Johnny ACHER. La cérémonie a été suivie du pot de l'amitié offert dans la salle polyvalente.



Un jeune longuevillais à l'honneur

Quentin GERVAIS est le fils de Bruno, l'agriculteur longuevillais bien connu. Dès son enfance est née sa passion pour les chevaux, favorisée par l'environnement familial. Il en a fait son métier et est maintenant cavalier d'entraînement au sein de l'écurie Yann BARBEROT à Deauville. Quentin vient de recevoir, à l'hippodrome de Paris-Longchamp, le trophée du personnel des courses et de l'élevage, porté par France Galop et l'écurie GODOLPHIN. Reconnaissance d'un travail quotidien que le jeune homme vit comme un plaisir, une chance.

Don au Téléthon

Cette année encore, Pierre COLIN, marcheur, a organisé au profit du Téléthon, une randonnée intercommunale. Les 6 et 7 décembre, il a parcouru 150 km en compagnie de différents groupes de marcheurs qui se sont relayés entre les 14 communes du canton. Les marcheurs se sont arrêtés à la mairie de Longueville où Monsieur le Maire a remis la traditionnelle promesse de don. L'intégralité des sommes collectées est reversée à l'association française contre les myopathies.



Événements

» Les événements à noter dans vos agendas

> La cérémonie des vœux

Vous êtes tous conviés à la cérémonie des vœux du Maire prévue le **mardi 9 janvier à 19 heures dans la salle polyvalente**.

> Le Festival Botanik'Art

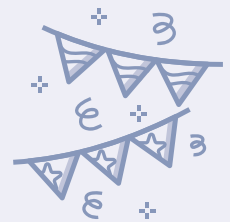
Le festival Botanik'Art qui a connu un franc succès cette année sera **reconduit en 2024, du 18 au 20 mai**. Cette année, il y aura 3 sites d'exposition sur notre commune.

> Les marchés de l'été

Nous reprogrammons les marchés de juillet et août.

> Le repas des aînés

Le repas des aînés se déroulait traditionnellement en Octobre. L'épidémie de COVID nous a contraints à l'annuler deux fois, puis à le décaler ensuite au printemps dernier pour faire une sorte de rattrapage. Nous allons renouer avec nos anciennes habitudes : **retenez la date du premier samedi d'octobre 2024**.



» Le recensement

La campagne de recensement débutera en janvier 2024. Vos agents recenseurs pour Longueville sont M. et Mme LANNIER.



Recensement de la population 2024

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Pour en savoir plus : le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.
Le recensement de la population est gratuit !

» Inscriptions Nature Propre

Une opération organisée par l'amicale des Chasseurs Longuevillais pour notre commune.

LA MANCHE LE DÉPARTEMENT

J'aime LA NATURE PROPRE

Les 16 et 17 mars 2024

En 2023 :

- 25 sites de collectes
- 670 participants
- 60 mètres cubes de déchets collectés

Vous souhaitez mettre en place un point de ramassage ? Retournez nous ce coupon et nous vous accompagnerons !

Pour tous renseignements : contact@fdc50.com - 02.33.72.63.63 - 06.85.10.50.42

J'aime La Nature Propre 16 et 17 mars 2024

Fédération des Chasseurs de la Manche
31 rue des aumônes - St Romphaire
50750 Bourgvallées

NOM et PRENOM : _____
COMMUNE : _____
Mail : _____
Téléphone : _____

Mairie de Longueville

1, place du Bourg
50290 LONGUEVILLE

Tél. 02 33 50 12 30

E-mail. mairie.longueville2@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

- Lundi - mardi - jeudi :

10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

- Mercredi - vendredi : 10h00 - 12h00

<https://longueville-manche.fr>

Suivez-nous sur :